

**CHAMPIONNATS
SUISSES DE LA
RELEVE *HIVER***

7 – 9 MARS 2025

**VAUDOISE ARENA
LAUSANNE**

Swiss Aquatics Diving, Lindenpark / Lindenhofstr. 1, 3048 Worblaufen

Worblaufen, le 16 janvier 2025

Chers amis du plongeon,

Swiss Aquatics diving vous invite aux **Championnats Suisses de la Relève hiver 2025**.

Nous sommes heureux d'avoir un organisateur adéquat avec le *Lausanne Aquatique* et de pouvoir organiser ces compétitions du **7 au 9 mars 2025** dans la Vaudoise Aréna à Lausanne.

Salutations sportives

Swiss Aquatics Diving



Pascal Julmy
Directeur sportif

SUPPLIERS



PARTNERS



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Responsable	Swiss Aquatics Diving (SAD)
Organisateur	Lausanne Aquatique (LA)
Gestion technique	Christian Greuter
Lieu	Vaudoise aréna, Chemin du Viaduc 14, 1008 Prilly

DONNÉES TECHNIQUES

TREMPAINS	3x 3m 2x 1m
PLATES-FORMES	1, 3, 5, 7.5 et 10 mètres
AUTRES INSTALLATIONS	Halle de gym avec trampolines, espalier, airtracks et autres

DÉLAIS

INSCRIPTIONS	Possible dès maintenant via DiveRecorder (DiveSheets par préférence)	
DÉLAI D'INSCRIPTIONS	7 février 2025	via DiveRecorder
RÉSERVATION POUR HOTEL	7 février 2025	diving@swiss-aquatics.ch (Formulaire-Excel)
INSCRIPTION DES JUGES	7 février 2025	diving@swiss-aquatics.ch (Formulaire-Excel)
LISTES DES PLONGEON	28 février 2025	via DiveRecorder

COORDONÉES ET FLUX D'INFORMATIONS

- Tous les clubs sont priés de désigner **une personne de contact** (chef-e de délégation) au secrétariat swiss aquatics diving (diving@swiss-aquatics.ch). Toutes les informations sont transmises uniquement à cette personne.
- Les inscriptions et les protocoles de plongeon doivent être effectués par DiveRecorder (DiveSheets par préférence). Les annonces par e-mail ne seront pas acceptées.
- Des instructions ont été créées pour l'inscription par online-sheet (<https://iabs.ch/index.php/online-sheets>).
- Les protocoles de plongeon saisis seront envoyés par e-mail aux personnes de contacte pour contrôle, après la date de remise et corrections. La veille de la compétition, tous les protocoles seront imprimés et mis à disposition par clubs au bureau technique. Les protocoles doivent être remis signés par l'athlète et l'entraîneur-se avant la séance technique.

FRAIS DE PARTICIPATION

Les frais de participation s'élèvent à CHF 20.00 par départ / athlète et seront facturés par swiss aquatics diving après la compétition.

PÉNALITÉS

- Les inscriptions tardives sont facturées à double.
- Pour des listes de plongeon incorrectes ou soumises en retard, une pénalité de CHF 20.00 est due.
- Des changements de plongeurs ne seront acceptés que jusqu'à 24 heures avant la compétition, sur place ou par écrit à diving@swiss-aquatics.ch et sont sans frais supplémentaires.
- Des changements de plongeurs dès 24 heures, mais au plus tard 3 heures avant la compétition par discipline / athlète, une pénalité de CHF 20.00 sera facturé.
Dès 3 heures avant la compétition aucune modification n'est possible !
- En cas de non-présentation injustifiée au départ, après la remise de la liste de plongeur, les frais de participation restent dus. (Seul un certificat médical est considéré comme excusé).
- En cas d'inscription tardive ou d'absence d'inscription de juge, nous percevons une pénalité de CHF 100.00 par jour de compétition. Ceci s'applique également en cas de non-présentation injustifiée des juges.

JUGES

Tous les clubs participants sont tenus d'inscrire au moins un-e juge qualifié-e pour l'ensemble de la compétition. Les juges inscrit doivent participer à la séance technique.

- Il est interdit de juger et de coacher des athlètes en même temps.
- Les frais de déplacement / d'hébergement et de restauration sont à la charge des club déclarants.

REGLEMENTS

Les [règlements](#) de swiss aquatics s'appliquent, y compris les dispositions actuelles en matière de [dopage](#).

ELIGIBILITE

- Licence annuelle de swiss aquatics requis et obligatoire.
- Tous les athlètes participent uniquement dans leur catégorie d'âge :
([Règlement 4.2, Championnats Suisses de plongeon, Art. 2.2](#))

CATEGORIES ET DISCIPLINES

Les catégories et les disciplines s'appliquent conformément à https://www.swiss-aquatics.ch/wp-content/uploads/2024/02/42_Meisterschaften.pdf Règlement 4.2, Championnats Suisses de plongeon Art. 2.2:

Catégories	Filles & Garçons			
	A	B	C	D
Disciplines				
Tremplin 1m	X	X	X	X
Tremplin 3m	X	X	X	X
Plate-forme (5m / 7 ½m / 10m)	X	X	X	
Synchro Tremplin 1m			X	X
Synchro Tremplin 3m	X	X	X	
Synchro Plate-forme	X	X		

- Seules les finales sont organisées dans toutes les catégories / disciplines (pas d'éliminatoires).

PRIX

Pour les compétitions avec participation étrangère (dans les trois premiers rangs), deux remis de prix auront lieu :

1. Remis de prix avec participation étrangère : Prix de reconnaissance (pas de médailles, ni de titre), et
2. Remis de prix pour les trois premiers rangs des athlètes suisses avec médailles.

PLAN D'HORAIRES PROVISOIRE (Des modifications seront apportés après la clôture des inscriptions)

En raison du nombre imprévisible d'inscriptions, l'horaire sera adapté après la clôture des inscriptions et publié avec le résultat des inscriptions.

Vendredi, 7 mars 2025	Entrainement	09h00 – 13h55	
	Séance technique / Réunion des juges	13h00	
	Plate-forme catégorie C (Filles & Garçons)	~13h30	Finale
	Plate-forme catégorie B (Filles & Garçons)		Finale
	Plate-forme catégorie A (Filles & Garçons)		Finale
	Synchro Plate-forme catégorie A / B (Filles & Garçons)		Finale
	FIN	~18h00	
Samedi, 8 mars 2025	Entrainement	08h00 – 09h55	
	Séance technique / Réunion des juges	09h00	
	Tremplin 1m catégorie D Filles	10h00	Finale
	Tremplin 3m catégorie D Garçons		Finale
	Tremplin 1m catégorie C Filles		Finale
	Tremplin 3m catégorie C Garçons		Finale
	Tremplin 1m catégorie B Filles		Finale
	Tremplin 3m catégorie B Garçons		Finale
	Tremplin 1m catégorie A Filles		Finale
	Tremplin 3m catégorie A Garçons		Finale
	Synchro Tremplin 3m catégorie A & B Filles & Garçons		Finale
	Synchro Tremplin 1m catégorie C & D Filles & Garçons		Finale
	FIN	~18h00	
Dimanche, 9 mars 2025	Entrainement	08h00 – 08h55	
	Tremplin 3m catégorie D Filles	09h00	Finale
	Tremplin 1m catégorie D Garçons		Finale
	Tremplin 3m catégorie C Filles		Finale
	Tremplin 1m catégorie C Garçons		Finale
	Tremplin 3m catégorie B Filles		Finale
	Tremplin 1m catégorie B Garçons		Finale
	Tremplin 3m catégorie A Filles		Finale
	Tremplin 1m catégorie A Garçons		Finale
	FIN	~17h00	

HÔTEL RECOMMANDÉ

Adresse :	Crystal Lausanne, Rue Chaucrau 5, 1003 Lausanne	
Telefon :	+41 21 317 03 03	
E-mail :	info@crystal-lausanne.ch	
Prix par personne :	Chambre simple :	115.00 CHF
	Chambre double :	154.00 CHF
	Chambre triple :	194.00 CHF
	Chambre à quatre :	230.00 CHF

Les prix s'entendent par chambre / nuit. Le petit-déjeuner et CHF 5.50 City Taxe par personne / nuit sont inclus.

CONDITIONS D'ANNULATION

30 jours avant le jour d'arrivée	annulation sans frais
20 – 15 jours avant le jour d'arrivée	75% du montant total
14 – 8 jours avant le jour d'arrivée	50% du montant total
7 – 0 jours avant le jour d'arrivée	100% du montant total

PRISE EN CHARGE DES COÛTS

Tous les frais de voyage doivent être pris en charge par l'athlète ou doivent être réclamés au club concerné.

- Les clubs doivent prendre en charge et réserver eux-mêmes les frais d'hébergement et de restauration de leurs athlètes, entraîneur-s-ses, juges et/ou autres personnel.
- Pour les **membres du cadre national** ainsi qu'un-e entraîneur-se désigné-e, l'hébergement est organisé et les frais sont pris en charge par swiss aquatics diving.
- La restauration sur place est dans la responsabilité de l'organisateur et sera éventuellement communiqué par celui-ci. Chaque un-e est responsable de soi-même et les frais doivent être pris en charge par le club ou par lui-même, **cela s'applique désormais aussi pour les membres du cadre national.**

GÉNÉRALITÉS

- Lors des compétitions, des photos et des films sont réalisés et publiés / utilisés sur notre site web, sur les canaux sociaux (Instagram, Youtube, TikTok).